



Syndicat Ufict-CGT de la CRAM Nord Picardie
11 Allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq Cedex
☎03.20.05.62.96

Monsieur Mr Alain Lacroix,
Président du Directoire Caisse
d'épargne du Pas de calais
Place de la République
62300 LENS

Villeneuve d'Ascq, le 20 juillet 2005

Monsieur Lacroix,

Notre syndicat est contraint de constater que les violences patronales sévissent aussi dans un organisme tel que la Caisse d'épargne faisant partie de l'Économie Sociale.

En engageant une procédure de licenciement à l'encontre de notre camarade Christian MULLER, vous touchez toute la classe ouvrière française qui fit et fait encore aujourd'hui de votre établissement le fleuron de l'épargne populaire pour les plus faibles et démunis.

Tous les travailleurs, retraités, citoyens doivent connaître les pratiques indignes qui touchent le personnel de votre établissement et particulièrement Christian MULLER.

Notre syndicat informera de ces méthodes dictatoriales les salariés des 5 départements de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie.

Nous ne saurions accepter que les méthodes répressives envers les militants syndicaux, courantes dans certains établissements bancaires privés s'installent aussi à la Caisse d'Épargne.

Aujourd'hui, notre camarade Christian MULLER est en grève de la faim pour exiger sa réintégration.

Nous considérons que vous êtes personnellement et pleinement responsable du fait que notre camarade mette gravement sa vie en danger. C'est inacceptable !

Hier, plus de 100 camarades se sont rassemblés devant vos fenêtres pour le soutenir dans son combat pour la vie.

Ce matin, vous recevez l'intersyndicale.

Nous exigeons que vous reveniez sur votre décision inacceptable.

Le syndicat Ufict-CGT de la CRAM Nord Picardie exige la réintégration de Christian MULLER.

Pour le syndicat

Patrice Bardet, secrétaire du syndicat